

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE  
Au bureau, place du Marché-  
Noir, et chez MM. DUBOSSE,  
JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.  
Un an... 18 f. » 24 f. «  
Six mois... 10 » 13 «  
Trois mois... 5 23 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

On écrit de Leipsick, le 19 juin :  
Ainsi qu'on l'avait annoncé, la réponse concertée des gouvernements d'Autriche et de Prusse aux États de la conférence de Bamberg est partie le 16 juin. Il se confirme qu'elle demande l'assentiment, sans condition, au traité du 20 avril. Autrement les deux puissances contractantes n'auraient plus qu'à s'entendre séparément avec ceux des États allemands qui consentiraient à une réponse conciliante de la part de la conférence. (*Moniteur*).

## THÉÂTRE DE LA GUERRE.

On écrit de Vienne aujourd'hui par le télégraphe :  
Des lettres de Bucarest, en date du 20, annoncent que tout s'y prépare pour la retraite des Russes; on en fixe même la date au 27. Les caisses publiques, les archives, les fonctionnaires, les milices suivront le mouvement par ordre supérieur. La confusion est extrême dans la capitale de la Valachie. Giurgevo est évacué; on est sans nouvelles de Silistria; mais on doute plus que jamais ici que le siège puisse être continué, et que les Russes attendent sur la rive droite du Danube un mouvement offensif d'Omer-Pacha. Le général de Hess est nommé commandant en chef des armées de l'Est. (*Moniteur*).

## INTÉRIEUR.

Le *Moniteur* publie deux nouvelles importantes : la démission de M. de Persigny, en qualité de ministre de l'intérieur, et son remplacement par M. Billault, président du Corps-Législatif; il reproduit, en outre, une lettre des plus flatteuses pour l'ancien ministre, adressée par l'Empereur à l'homme d'Etat dévoué qui, depuis vingt années, s'est toujours montré si fidèle à la cause napoléonienne. — Havas.

## CHRONIQUE LOCALE.

Nous avons reçu une longue lettre, sans signature, ayant pour but de démontrer que les transactions commerciales des blés, dans les années de disette, sont dans l'intérêt des consommateurs, aussi bien que dans l'intérêt du blatier, et blâmant par conséquent les manifestations haineuses qui se produisent contre les meuniers et contre tous ceux qui

exercent le commerce des céréales. Cette lettre contient de très-justes appréciations; nous regrettons donc que son origine inconnue nous mette dans l'obligation de la taire. Pourquoi, quand on croit faire une bonne action, se préoccuper des qu'en dira-t-on ?

Mais, à défaut de cette lettre, nous publierons un article du journal *l'Agriculture*; il ne fera pas moins de plaisir à nos lecteurs, nous en sommes sûrs. Ce journal est très-bien informé, et nous avons pleine confiance dans ses jugements. Voici comment il commence son *Bulletin des halles et marchés* :

« Paris, le 25 juin.

» La semaine qui s'achève se distingue par des intermittences de pluie et de beau temps. A l'heure où nous écrivons, nous sommes éclairés par un magnifique soleil qui réjouit toute la nature. Bien que le ciel ne soit pas encore purgé de tous les nuages, cependant l'espérance, qui un instant avait failli, commence à renaître chez le cultivateur. Dans le Midi de la France, en Italie, en Espagne, le temps, à moitié couvert de nuages, est considéré comme très-favorable aux récoltes. Une chaleur plus intense aurait sans doute fait échauder les blés. Dans le Var, et sur tout le littoral de la Méditerranée, où la moisson commence, jamais on ne l'avait vue si belle. Dans le Centre, les alternatives de soleil et d'ombre favorisent admirablement la formation du grain. Dans le Nord, cette température est très-propice à la fructification, car presque partout les froments entrent en fleur. Ainsi, pourvu que ce temps se maintienne, et que par degrés il aille en s'échauffant, nous sommes sûrs, par avance, d'une récolte abondante.

» Mais, la récolte ne serait-elle qu'ordinaire, qu'elle suffirait entièrement à tous nos besoins, car les emblavures de l'automne 1853 et du printemps 1854 sont au moins un quart plus fortes que celles de l'année précédente. Aussi la hausse que nous signalions dans notre dernière revue touche-t-elle à son terme, de l'aven de nos correspondants. Pourvu que la pluie cesse et que le soleil se montre, les cours tomberont bientôt à un prix raisonnable, n'en déplaise aux hommes qui, par intérêt ou par toute autre cause, voudraient mettre le feu aux poudres, et faire une disette factice, alors que l'approvisionnement répond à tous les besoins.

» A la halle de mercredi, le soleil qui brillait sur le dôme de l'édifice n'a pas peu contribué à calmer

les esprits. Les boulangers, qui voyaient avec chagrin les cours s'élever outre mesure, n'ont pas voulu acheter au taux du samedi précédent; les meuniers, de leur côté, n'ayant pas voulu accepter les offres des cultivateurs et du commerce, il en est résulté une langueur dans les affaires et une recule dans les prix. Pour vendre de la farine, il aurait fallu la céder à 1 ou 2 fr. de moins par sac, et, pour vendre du blé, il aurait fallu faire une concession de 1 fr. par hectolitre et demi. Avec les hautes prétentions des détenteurs, avec l'indifférence des acheteurs, la halle s'est passée en conférences »

D'après le même journal, un grand nombre de marchés sont en baisse. P. GODET.

Samedi dernier, un vol de 100 fr. aurait été commis, rue de Fenet, à la société du Parc. On ne connaît pas encore l'auteur du vol. P. GODET.

## FAITS DIVERS.

On lit dans le *Courrier de Nancy* du 16 juin :  
« Les gendarmes de la brigade de Fénéstrange viennent de se distinguer par un acte qui fait le plus grand éloge de leur humanité. Dans la commune de R..., tout près de Fénéstrange, habite une veuve indigente, mère de quatre petits enfants. Il s'agissait de la conduire en prison, par suite d'une amende à laquelle elle avait été condamnée, mais qu'il lui était impossible de payer.

« C'est dans cette circonstance que les gendarmes de Fénéstrange, au lieu de mettre les menottes à cette malheureuse, se sont cotisés ensemble, et avec l'aide de quelques personnes charitables ont pu réunir la somme qui les dispensa du pénible devoir d'arracher la mère à ses foyers et de jeter sur le pavé quatre enfants sans ressources. »

— On écrit de Lacauze au *Journal du Tarn* :  
« Le 14 avril dernier, le sieur Fieu, meunier à Maresquier, faubourg de Lacauze, fut suivi par un chien de petite taille, qui ne lui appartenait pas : un de ses enfants, Joseph Fieu, âgé de quinze ans, se mit à jouer avec lui et fut mordu légèrement à la main. La plaie fut cicatrisée complètement au bout de quelques jours. Joseph Fieu ne se ressentit nullement de cet accident, qui ne lui inspira aucune crainte; sa santé fut parfaite jusqu'au 31 mai, c'est à dire pendant quarante-huit jours à dater du jour de la morsure. Le chien avait disparu.

## FEUILLETON

## LE LÉGATAIRE.

## PROLOGUE.

A M. Jules DESAIGIERS.

Bressols est un petit village, ou plutôt un hameau situé à quatre ou cinq kilomètres de Montauban, sur la route d'Alby. Le pays est magnifique et riche; le village n'a pas grande importance; mais il est gai; le beau soleil, qui luit sur cette contrée fertile, verse à flots sur les maisonnettes de Bressols sa chaude lumière, et ses rayons se jouent sur les verts ombrages qui répèrent le hameau du Tarn, dont les eaux coulent sans tapage au pied de la colline qui domine le clocher de la commune.

Mon régiment tenait garnison à Montauban, et je dirigeais souvent mes promenades du côté de Bressols, attiré par la fraîcheur du site, par la pompe du paysage.

Un jour, m'étant écarté de la grande route et laissant mon cheval suivre à son gré un chemin de halage que le mois de mai peuplait d'oiseaux et remplissait de fleurs, je regardais se dérouler sous mes yeux le long ruban argenté de la rivière qu'effleuraient les hirondelles, et j'épiais les rouges-gorges, les rossignols et les fauvettes qui sautillaient sur les branches humides des saules, choisissant déjà leurs places pour passer la nuit, appelant le sommeil ou leurs compagnes par de suaves chansons. Le crépuscule était à son déclin; les nuages à l'o-

rient avaient pris une teinte grise et sombre, tandis que le ciel, à l'occident, était encore coloré d'une lueur cuivrée qui annonçait l'approche des ténèbres.

Mon cheval s'arrêta à mon insu; tout entier à ma contemplation, je ne pris pas garde à ce caprice du fidèle compagnon de mes excursions quotidiennes, et je continuai d'admirer devant, derrière, autour de moi. Les plus beaux spectacles nous lassent; tout nous fatigue à la longue, même le bonheur, et nous ne saurions poursuivre longtemps avec amour nos rêves les plus séduisants. Je revins de mon extase, et me fâchai mal à propos contre mon cheval de ce qu'il lui avait pris fantaisie de se reposer, quand il m'avait plu, à moi, de me divertir à ma façon. J'avais déjà levé ma cravache pour chatier le noble animal, lorsque je sentis s'évanouir ma colère; au lieu de frapper, je me mis à rire et du meilleur cœur.

Cette heureuse métamorphose dont, depuis, je me suis souvent applaudi, avait cependant une cause bien futile. Mon cheval, ayant très-certainement peu de goût pour les pastorales, pour les crépuscules, pour les bergers et les bergères, pour les paysages et le pittoresque en général, avait caressé des branches d'aubépine, des mûres, des liserons, des coquelicots, dont la haie du sentier était fournie; et pendant que je me pâmais sentimentalement, il se délectait en fouillant à travers les ronces pour happer par-ci par-là quelque bonne et belle friandise, en vrai gourmand qu'il était. Or, après

après avoir dépouillé les arbustes autour de lui, après avoir savouré feuilles, fleurs et fruits, l'insatiable camarade avisa une branche de lilas dominant la haie; il tendit l'encolure, allongea la langue d'un pied, mais en vain; la pauvre bête en était pour ses frais, comme Tantale, lorsqu'elle imagina, encouragée par mon silence et mon immobilité, de graver une petite terre qui dominait le sentier. Le tertre était presque à pic, le pied de lilas ombrageait son sommet, et une large dalle couvrait une partie de sa surface.

Mon cheval, entêté comme un mulet, fit à pas de loup un vigoureux effort; et, quoique ses sabots glissent sur la dalle, il se cramponna des pieds de derrière et des pieds de devant, si bien que, conservant une position verticale et ridicule, il atteignit la fleur convoitée. Je m'aperçus que j'avais coulé sur ma selle, et que j'étais à peu près sur la croupe de ma monture; par habitude, machinalement, je m'étais accroché aux crins pour me préserver d'une inévitable culbute. Ce fut donc bien franchement que je me mis à rire, en me retrouvant dans une posture aussi burlesque. Mon cheval, alléché par sa gourmandise, avait pu graver le tertre; mais il lui était difficile de descendre à reculons, sans glisser et cabrioler. Je vins à son aide en sautant à terre, et je tombai sur la dalle. Cette large pierre attira mon attention; elle ressemblait au couvercle d'une tombe, et quoique je ne dusse pas supposer qu'un chrétien fût enterré dans



» Après avoir gardé les moutons dans la journée du 31 mai, Joseph Fieu rentra chez lui; il fut saisi de frissons assez intenses; en même temps il ressentit une douleur assez aiguë, qui, prenant son point de départ au coude droit, s'irradia le long du bras et se répandit dans tout le côté gauche du corps.

» Les médecins, appelés auprès du malade, les 12 et 13 juin, constatèrent qu'il était atteint d'hydrophobie, quoiqu'il ne donnât aucun signe de délire furieux, d'envie de mordre, etc. Les secours de l'art ont paru un moment triompher, mais il n'ont pu qu'ajourner le fatal dénouement et adoucir les cruelles souffrances du malade. Joseph Fieu a succombé le 5 juin, à onze heures du soir. »

## VARIÉTÉS.

Dans un article publié par le *Constitutionnel*, signé par le colonel Ambère et intitulé: *Coup d'œil sur quelques mots*, on lit:

« Longtemps avant la Révolution française, les soldats chantaient dans les camps et quartiers une vieille chanson, dont le refrain était: « Dansons la carmagnole, vive le son du canon. » Cette chanson, fort injurieuse pour les Suisses, était l'occasion de duels nombreux entre les régiments étrangers et les gardes françaises.

» L'origine de cette chanson est facile à retrouver.

» François Carmagnole était né en 1390, à Carmagnole, dans le Piémont. Il prit le nom de Carmagnole, qu'il ajouta à celui de Bussone. Berger dans son enfance, puis soldat en 1412, dans les troupes de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, Carmagnole, né de parents obscurs et privé de toute instruction, se distingua par son courage, devint successivement capitaine, puis général, enfin chef de toutes les armées de Visconti, avec lesquelles il délivra les Milanais. Sa puissance devint telle, que Visconti lui-même en prit ombrage. Carmagnole dut donc se retirer à Venise, en 1424. Les Vénitiens le mirent à la tête de leur armée. Il battit à Macalo les plus habiles généraux de l'Italie et se montra si bienveillant aux vaincus, que le conseil des dix le considéra comme suspect. Rappelé en 1432, il fut jeté dans les fers et périt sur l'échafaud.

» Nous avons trouvé dans un manuscrit qui semble écrit au commencement du seizième siècle, un long chapitre sur Carmagnole, qui peut ainsi se résumer. Cet intrépide guerrier ayant rencontré dans une plaine dix-huit mille Suisses, tous armés de piques, les attaqua à la tête de six mille chevaux. Mais la profondeur des Suisses les rendant inébranlables, et les chevaux s'effrayant de cette forêt de piques, Carmagnole fit mettre pied à terre à la plupart de ses gens d'armes et attaqua les Suisses l'épée à la main. Il les mit en fuite, et, dans le moment du désordre, Carmagnole fit poursuivre les vaincus par ses hommes restés à cheval, chose inusitée en ce temps.

» Remontant lui-même à cheval, Carmagnole coupa la retraite et fit des Suisses un si horrible carnage qu'ils jetaient tous leurs piques en criant merci. Depuis cette époque « faire danser la carmagnole » fut un dicton de la soldatesque, pour exprimer le massacre.

» Il y avait une chanson sur le général Carmagnole, comme plus tard il y en eut une sur le général Marlborough, très-grand capitaine qui méritait le respect de la postérité et non le ridicule. Mais les aventuriers n'ont-ils pas chansonné l'héroïque maréchal de La Palice!

» Ces chansons de Carmagnole, de Marlborough et de M. de La Palice ont été composées dans les camps par de facétieux soldats et sont insensiblement venues aux villes, en subissant de nombreuses transformations qui, peu à peu, leur ont fait perdre leur caractère, si bien que l'origine même en est oubliée.

» Les cavaliers donnent le nom de *gros-frères* à leurs camarades de l'arme des cuirassiers. Autrefois, les soldats ne conservaient jamais dans les armées leur véritable nom. Beaucoup, en ces temps de tragiques aventures, avaient d'excellentes raisons pour changer de noms et de partis. Les noms adoptés suivaient toujours une sorte de règle ou de mode. Ainsi, au quinzième siècle, les soldats avaient adopté les premiers mots d'un psaume et se nommaient: *Laus Deo, Laudate pueri, Da nobis*; d'autres les premiers mots des prières: *Pater noster, Ave Maria, etc.* Plus tard, dans le dix-septième siècle et dans les premières années du dix-huitième, les soldats de grosse cavalerie ou *maîtres*, adoptaient tous des noms des saints: saint André, saint Jean, saint Etienne; les autres cavaliers et dragons, les comparant à des moines, à des frères lais, les désignèrent en général sous le nom de *gros frères*. Le mot est venu jusqu'à nous.

» L'infanterie ne prenait pas des noms de saints, mais des noms champêtres, tels que Laprairie, Laverdure, Latulipe, Bellerose, Lafleur. L'ordonnance du 3 juillet 1749 pouvait donner lieu, dans son application, à des observations fort curieuses sur la règle adoptée dans l'armée française pour l'adoption d'un nom propre. — Barrier.

## DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 26 juin.

Le *Moniteur* a publié, ce matin, une dépêche importante qui a produit une vive et heureuse impression dans le monde politique; cette dépêche, en date de Belgrade, 25 juin, annonce officiellement la levée du siège de Silistrie, l'évacuation de Giurgewo par les Russes, et la retraite des armées moscovites derrière le Pruth. Cette résolution désespérée du Czar, à la suite d'échecs successifs, a fait disparaître le dernier prestige que l'on voulait bien encore accorder à la puissance militaire de la Russie, prestige qui n'avait été conquis, ou le voit bien, que par une série de manœuvres des armées percées à jour. — Havas.

M. Billaut, ministre de l'intérieur, a reçu, aujourd'hui, la visite des hauts fonctionnaires de son administration. — Havas.

« Marseille, dimanche 25 juin.

» On vient de recevoir, par le navire à vapeur *le Sinai*, des nouvelles de Constantinople, en date du 15. — La division de S. A. I. le prince Napoléon devait être passée en revue le lendemain, par le Sultan; son embarquement pour Varna était fixé au

18. — M. le général Bosquet et M. le général d'Altonville étaient arrivés à Andrinople, le 12, avec 4,000 hommes. — L'avant-garde de l'armée anglo-française est arrivée à Gravadi, entre Varna et Schoumla. — L'escadre de l'amiral Bruat entrera, dit-on, dans la mer Noire, dans le but de prendre part à une opération en masse des flottes combinées.

» L'armée turque d'Asie compte 70,000 hommes, sous le commandement en chef du général Guyon. Elle est organisée sur trois lignes fortifiées par de nombreuses batteries. Schamyl se trouve à quelques étapes de Tiflis. — Les dernières nouvelles d'Athènes, sont du 17 juin: Hadji-Pétros a cédé loyalement aux invitations des envoyés des puissances alliées et renonce à l'insurrection, sous la promesse que les chrétiens de Thessalie seront protégés par ces mêmes puissances. Le ministre grec a demandé des comptes financiers à certains chefs des insurgés. — Les pirates disparaissent. — La vigne, en Grèce, est partout malade. — La frégate hollandaise *Doggersback*, s'est échouée à Smyrne; on a l'espoir de la relever intacte. — Havas. »

Les journaux de Paris, de Tours et d'Angers nous ont appris que l'on avait acheté pour le compte S. M. l'Impératrice un des pianos à chevilles modératrices, dont M. Bachmann est l'inventeur. Cette haute distinction témoigne en même temps de la protection bienveillante que Leurs Majestés accordent aux artistes éminents, et de leur appréciation du système Bachmann. Nous avons déjà eu l'occasion d'en signaler les avantages; nous sommes heureux aujourd'hui de reproduire quelques témoignages qui, émanant de maîtres dont le jugement fait autorité, corroborent notre opinion, et placent M. Bachmann au rang des facteurs les plus distingués.

Lettre de M. Thalberg.

« Monsieur,  
Je m'empresse de vous exprimer toute la satisfaction que j'ai éprouvée en examinant l'instrument que vous avez exposé.

Les améliorations que vous y avez introduites sont précieuses, et j'ai été également satisfait du son et du toucher de ce piano qui vous fait honneur.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

S. THALBERG.

14 avril 1854. »

Lettre de M. Lacombe.

« Je veux vous dire encore combien j'ai été satisfait de l'instrument que j'ai essayé hier chez vous. Votre piano, par la beauté, par l'égalité, par la puissance du son, mériterait déjà de très-grands éloges; mais vous ne vous êtes pas borné à fabriquer un excellent piano; vous y avez ajouté un perfectionnement remarquable, et j'ai été étonné de la simplicité du mécanisme, si ingénieux, à l'aide duquel vous donnez tant de justesse, tant de solidité à l'accord. C'est là, Monsieur, une merveilleuse invention qui vous vaudra certainement l'estime, la reconnaissance même de tous les artistes appelés à la connaître et à l'apprécier.

Recevez, Monsieur, mes sincères félicitations et croyez à l'expression de mes sentiments distingués.

Paris, ce 27 mai 1854. LOUIS LACOMBE. »

ces lieux, je n'en craignis pas moins de commettre un sacrilège, une profanation, et je me baissai pour examiner de près. Il faisait jour à peine; cependant je vis une inscription en gros caractères romains, sur cette dalle qui, décidément excita ma curiosité, tout en m'imposant une sorte de respect. Lâchant la bride à mon cheval, je le livrai à lui-même et à son adresse; puis je m'efforçai de déchiffrer l'inscription. Je n'en pus lire que ces trois mots:

CI-GIT LE...

Impatiente, je levai la tête et je vis, dans le sentier, un prêtre, le curé de Bressols, vieillard à l'air doux et affable, qui me regardait en souriant. Je me découvris.

— Voilà votre cheval, monsieur l'officier, me dit le bon prêtre; dépêchez-vous de le reprendre; il est trop vif pour moi, je ne saurais le tenir longtemps en bride. — Monsieur le curé, je vous remercie; mais puisque vous m'avez rendu un service, ne m'en rendez-vous pas deux? — Pourquoi pas trois? obliger ne coûte rien. — Sans le savoir, j'ai foulé aux pieds la tombe que voilà; car cette pierre couvre une tombe, n'est-ce pas? — Sans doute. — Quelle est l'inscription gravée sur... — Vous ne l'avez pas lue? — Il fait nuit. — *Ci-git le légataire du comte de Castro.* — C'est tout? — Mon Dieu, oui. — Castro... Castro... je ne connais personne de ce nom dans le pays. — Vous êtes jeune, et vous voyagez sans cesse, c'est tout simple; d'ailleurs voilà déjà longtemps que cette pierre est là; je l'ai vu poser,

j'avais près de trente ans, j'en ai soixante, et la dizaine par-dessus le marché. — Singulière idée! — Quelle idée, mon enfant? — Je n'aime pas cette manie de se faire ainsi inhumer en plein champ dans son domaine; on expose les passants à s'attrister malgré eux, ou à manquer, sans le savoir, de respect à des dépouilles sacrées. C'est par un fol amour pour ce monde que les mourants, eux-mêmes ordonnent de bâtir leur mausolée au milieu des vivants... — Je suis de votre avis; mais si vous connaissiez l'histoire du défunt, reprit le curé avec douceur, vous seriez peut-être moins prompt à le blâmer. Il a été versé des larmes bien sincères sur cette pauvre dalle, mon jeune ami; des regrets amers s'y ont arrêtés bien souvent!... — Je n'ose pas vous interroger, mais... — Mais vous seriez enchanté que je prévinsse vos questions; est-ce vrai? — Ce n'est certainement pas devant vous, et en ce lieu, que je mentirai! — Pouvez-vous me consacrer une partie de votre soirée? — Avec le plus grand plaisir. — Eh bien! rentrons à Bressols. Remontez à cheval. — Permettez-moi de marcher à pied à vos côtés. — Comme il vous plaira. Avant de nous mettre en route, et pour profiter du peu de clarté que nous avons encore, suivez la direction de ma main: voyez-vous là, à droite, une allée de platanes? — Oui, je la connais. — Cette allée aboutit à un petit château d'une architecture charmante. — Je l'ai visité: le site est fort beau, les jardins délicieux... — Et vous ne savez pas le nom de cette ha-

bitation? — Je ne l'ai jamais demandé. — Nos paysans l'appellent *lou Castel de Castro*. — Ah! ah! — Puisque vous connaissez les lieux, rentrons au village, vous en savez assez pour suivre avec intérêt la légende dont je veux enrichir votre mémoire.

Nous arrivâmes à Bressols; le bon curé m'ouvrit lui-même son écurie, dont il avait fait un poulailler depuis qu'il avait perdu sa dernière et pacifique monture. La servante du digne homme vint m'offrir un vieux licol conservé comme une relique dans les archives du presbytère; et mon cheval, assez mal élevé pour se déplaire dans ce bouge où barbotaient des canards, où gloussaient des poules; mon cheval jeta des ronflements sauvages à démantibuler son ratelier vermoulu. La servante, sur un signe de son maître, s'empara de la poule la plus bruyante, et je compris sans peine que ma venue allait causer la mort d'une pauvre bête qui, certes n'avait pas encore eu le loisir d'engraisser.

— Je vous demande un moment pour aller réciter mes prières du soir, me dit le curé; suivez Mariette et attendez-moi, je ne serai pas long; en tout, Dieu doit être le premier servi.

Je m'inclinai. Dame Mariette m'introduisit dans une chambre qui servait d'oratoire, de salle à manger et de chambre à coucher à son maître. Elle eut pour moi les soins les plus prévenants, et partagea sa sollicitude entre l'hôte et les apprêts du repas qu'elle lui destinait. Le



Lettre de M. Ravina.

« Monsieur,  
Heureux d'avoir été à même d'examiner et d'apprécier le mécanisme dont vous êtes l'inventeur, et au moyen duquel on obtient infailliblement la justesse dans l'accord d'un piano, je me plains, comme artiste et professeur à rendre hommage à ce progrès immense, et justifierai en toute occasion de son utilité.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.  
HENRI RAVINA.  
22 avril 1854. »

Lettre de M. Fessy.

« Monsieur,  
J'ai vu avec beaucoup d'intérêt le piano que vous avez exposé, et le mécanisme ingénieux de cet instrument; la qualité de son et surtout le système de chevilles qui permet que l'accord de cet instrument soit parfait, est une garantie du succès pour l'avenir.

Je viens donc ajouter aux nombreux témoignages que vous devez recevoir, et, pour ma part, je n'ai qu'à vous féliciter de cette invention.

Agréez l'assurance de mes salutations empressées.  
FESSY, organiste de Saint-Roch, à Paris.  
29 mai 1854. »

Lettre de M. Viallon.

« Monsieur,  
L'ingénieux mécanisme que vous adaptez au piano est un de ceux qu'on ne saurait trop recommander; car il donne réellement à chacun, même à la plus faible main, les plus grandes facilités pour l'accord de cet instrument.

L'approbation de tous les artistes consciencieux appartient certainement à votre œuvre, et je ne doute pas, Monsieur, que les noms les plus modestes comme les plus illustres, ne s'empressent d'adopter cette bien utile invention.

Recevez, Monsieur, toutes mes salutations.  
15 mai 1854. JUSTINIEN VIALLON. »

Enfin, pour bien faire apprécier le système de M. Bachmann, nous extrayons le passage suivant du rapport fait par M. Pollet, membre de l'Académie nationale, le 21 décembre 1853 :

« Le système Bachmann a cela de bon, c'est qu'il n'est pas discutable, parce qu'il est déjà connu et adopté, quant à son principe et son effet : c'est tout simplement le procédé du chevillage des guitares, et plus heureusement appliqué à la contrebasse, dont les cordes plus solides garantissent mieux l'accord; seulement l'application de ce procédé adapté au piano demandait une subtilité d'exécution dont il faut rendre à M. Bachmann la justice d'avoir résolu le problème, en ayant victorieusement triomphé des obstacles.

« Cet ingénieux mécanisme se compose d'un fût flanqué d'une rainure, dont le tout, formant une pièce de cuivre qui contient l'appareil des trois cordes, n'exécute pas l'espace occupé par les trois chevilles ordinaires du piano. La corde vient se rouler sur une cheville percée, renfermée dans la rainure; et cette cheville sert d'essieu à une rondelle cannellée et à crans, qui enveloppe un arbre de vis sans fin et qui, placée perpendiculairement dans le fût, ne laisse passer que le carré qui doit recevoir la clef. Ensuite, la corde vient se reposer sur

un chevalet-agrafe, qui fait suite au fût, et est destiné, ainsi que le sillet des autres pianos, à conserver le parallélisme des trois unissons.

» L'assemblage de ces fûts, placés dans n'importe quel sens, que le piano soit à queue, carré ou droit, s'ajuste sur une forte table métallique qui, couvrant le sommier d'un bout à l'autre, concourt déjà à assurer la solidité de l'appareil, et l'on a au moins la sécurité que lorsque la corde est presque arrivée à son point, on peut l'ajuster par infiniment petits, jusqu'à son degré de plus scrupuleuse justesse.

» Parvenue à ce point, il est bien évident que la corde n'a plus à craindre que la mutation de sa propre nature, ce qui est peu à redouter avec les bonnes qualités en usage aujourd'hui; et la cheville, déjà à l'abri des variations et du jeu du bois, l'est aussi bien de l'usure, qui ne saurait dégager l'engrenage auquel elle est continuellement accolée par le tirage constant de la corde.

» Enfin, ce qu'il n'est pas indifférent de savoir, c'est que cet appareil n'augmente que de très-peu le coût de la fabrication des pianos bon marché, et que cette différence passera pour ainsi dire inaperçue sur les pianos de prix.

» En résumé, contenant et contenu sont dignes de figurer au premier rang : beauté, solidité, sonorité, régularité, sont toutes qualités qui ont déjà mérité à leur auteur une médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe au concours de 1852, à Laval, et une médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe, obtenue à Angers en 1853. Je pense donc ne pas être prodigue et devancer le sentiment des membres de l'Académie nationale, en recommandant M. Bachmann à sa plus haute faveur. »

Peu de jours après la lecture de ce rapport, M. Bachmann obtenait de l'Académie nationale une médaille d'honneur de première classe (médaille d'or).

## COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

Autorisée par ordonnances des 1<sup>er</sup> septembre 1819, et 6 avril 1848.

Extrait du *Moniteur universel* du 10 mai 1854.

L'Assemblée générale des Actionnaires a eu lieu le 4 mai courant, dans l'hôtel de la Compagnie, rue de Provence, 40.

Les valeurs assurées par elle, à cette époque, s'élevaient à trois milliards neuf cent soixante-six millions, déduction faite des risques éteints ou annulés.

Depuis son origine, qui date de 1819, elle a payé à quarante-cinq mille deux cent soixante-treize assurés, pour dommages d'incendie, la somme de cinquante-quatre millions huit cent cinquante-huit mille quatre cent vingt-cinq francs quatre-vingt-sept centimes.

Malgré cette masse considérable de sinistres réglés avec la promptitude et la loyauté qui lui ont toujours valu la confiance publique, la *Compagnie Française du Phénix* forme un fonds de réserve qui, au 31 décembre 1852, était de trois millions huit mille quatre cent cinquante-deux francs quatre-vingt quinze centimes.

Ne voit-on pas des torrents fougueux s'échapper d'un lac paisible et gronder, de cascade en cascade, sans que la nappe du bassin paraisse même tressaillir de colère, sans que le cristal des eaux profondes refuse son miroir au nuage que caresse un souffle de brise ?

Le comte de Castro est un homme d'élite; on ne peut lire sur ces traits ce qui se passe en lui; son doux visage est un digne reflet du visage divin; son âme bat déjà des ailes pour remonter à Dieu, et la paix éternelle semble seule l'occuper. Le comte de Castro est établi aux environs de Montauban depuis quelques mois; il a quitté la Sicile pour fuir des luttes politiques auxquelles il ne voulait en rien se mêler. Riche, il a pu choisir une terre charmante, un petit château assis sur les bords du Tarn, et dont les tourelles restaurées ont gardé quelques modestes souvenirs du moyen-âge. Il a installé sa maison avec goût et simplicité, de manière à laisser deviner, sous les formes du grand seigneur, les nobles penchants de l'artiste; et en se faisant, tout d'abord, aimer des pauvres gens ses voisins, il a satisfait sa première ambition, il a payé ce qu'il appelle sa *bien-venue* dans le pays.

La famille du châtelain se compose :

D'une dame encore jeune, et qui semble devoir être belle toujours : cette dame est veuve, on l'appelle la comtesse de Castro; d'une jeune fille, mademoiselle Marianne de Castro; les serviteurs de la maison, au nom-

Primes réservées pour les risques courants. 1,008,452 95 }  
Réserve sociale..... 2,000,000 » } 3,008,452 95

A cette garantie spéciale et à celle du fonds social de quatre millions entièrement réalisés, il faut ajouter les primes à recevoir du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1854 et années suivantes, dont le montant s'élève à plus de 15,000,000 fr.

Les actionnaires ont approuvé, à l'unanimité, les comptes du deuxième semestre 1853, qui leur ont été soumis dans cette séance.

LA COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX assure contre l'incendie, contre les dégâts de la foudre et contre l'explosion du gaz, toutes les propriétés construites, les mobiliers, les marchandises, soit en magasin, soit sur voitures de roulage; les fabriques, les denrées, les bestiaux et les récoltes. — Elle affranchit les locataires de la responsabilité prévue par les articles 1733 et 1734 du Code civil. — Elle couvre le propriétaire des risques du voisin. — Elle garantit aussi le créancier hypothécaire de la perte qu'il pourrait éprouver par l'incendie de l'immeuble hypothéqué à sa créance.

L'assurance de ces différents risques se fait au moyen d'une prime annuelle très-modérée et calculée sur la classification des bâtiments et la nature des objets à assurer.

Les comptes de la Compagnie sont rendus publics tous les six mois, par la voie de l'impression, et l'on peut en prendre connaissance au bureau de M. PINEAU-MORICET, agent de la Compagnie à Saumur, qui communiquera également les conditions de l'assurance.

M. PIAULT, médecin-dentiste de Paris, qu'une indisposition a empêché de venir à Saumur depuis quelque temps, nous pris d'annoncer qu'il sera à Saumur dans le courant de juillet.

### Marché de Saumur du 24 Juin.

Froment (l'hectol.) . . . . .	55 40	Graine de trèfle . . . . .	50 —
— 2 <sup>e</sup> qualité . . . . .	54 60	— de luzerne . . . . .	60 —
Seigle . . . . .	24 40	— de colza . . . . .	— —
Orge . . . . .	18 40	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée) . . . . .	45 —	(l'hectolitre) . . . . .	— —
Fèves . . . . .	18 —	— cassées (30 k) . . . . .	90 —
Pois blancs . . . . .	44 —	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges . . . . .	40 —	compris le fût,	— —
— verts . . . . .	— —	1 <sup>er</sup> choix 1853 . . . . .	— —
Cire jaune (50 kil) . . . . .	165 —	2 <sup>e</sup> — . . . . .	90 —
Suif fondu . . . . .	— —	3 <sup>e</sup> — . . . . .	80 —
Huile de noix ordin. . . . .	72 —	— de Chinon . . . . .	85 —
— de chenevis . . . . .	52 —	— de Bourgueil . . . . .	100 —
— de lin . . . . .	38 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Paille hors barrière . . . . .	22 —	1 <sup>re</sup> qualité 1853 . . . . .	— —
Foin 1853. id . . . . .	37 —	2 <sup>e</sup> — . . . . .	65 —
Luzerne . . . . .	35 —	3 <sup>e</sup> — . . . . .	55 —

### BOURSE DU 24 JUIL.

4 1/2 p. 0/0 hausse 75 cent. — Fermé à 98 25.  
3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 73 15.

### BOURSE DU 26 JUIL.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 98 25.  
3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 73.

P. GODET, propriétaire-gérant.

curé me rejoignit : nous soupâmes très-bien. Le saint homme était de bon appétit; il avait l'esprit cultivé, modeste, aimable et discret. Tout en soupant nous causâmes beaucoup, et après souper nous causâmes encore.

Ce fut en attaquant le dessert que mon hôte me dit :

— Il est temps, je crois, de vous tenir parole, il est temps de vous raconter l'histoire en question. — J'écoute. — J'ai gardé ce récit pour la bonne bouche, parce qu'il est des choses qu'on ne saurait dire en mangeant, vous en conviendrez; maintenant m'y voici. Et le curé de Bressols me tint pendant plus d'une heure sous le charme de sa parole.

Saurai-je écrire comme il a parlé? pourrai-je vous attendre comme je fus attendri? Lisez, cher maître, et, si vous le pouvez, soyez sévère : vous serez toujours bon.

I.

Le comte de Castro n'a que trente-huit ans à peine; et il se meurt. Il avait tout ce qui peut et doit faire aimer la vie en ce monde, et il s'apprête à tout quitter. Son âme est noble, élevée, délicate et chrétienne; son esprit vif, juste, et toujours aimable; le sourire qui flotte habituellement sur ses lèvres a le charme de la mélancolie, sans en avoir l'amertume; la douce résignation est peinte sur ce visage dont la sérénité semble inaltérable, et cependant un orage violent trouble le cœur de cet homme de bien.

bre de quatre, sont tous Français, et depuis peu aux gages du comte.

Madame de Castro est la belle-mère, disons le mot, la marâtre du comte, dont elle avait épousé le père vieux et infirme, par ambition et convoitise. Cette femme n'a guère que vingt-sept ans; elle a toutes les grâces du corps, toutes les finesses de l'esprit, mais aussi toutes les feintes du cœur et la plupart des faiblesses de son sexe. Elle est caressante ou impérieuse à son gré, habile et intrigante, jalouse ou plutôt envieuse. L'intérêt perce dans ses actions les plus simples; mais elle déguise ses mauvais penchants avec tant d'art que le monde, ce crédule par excellence, a toujours été sa dupe.

Le père du comte de Castro était un homme léger, en dépit de ses cheveux blancs. Il se prit de belle passion pour cette femme, qu'il tira d'une condition inférieure pour lui faire hommage d'une grosse partie de sa fortune et des armes de son blason. La mort rompit bientôt cette alliance disproportionnée, et la belle veuve eut assez de tact pour tenter de conquérir l'estime publique en feignant de se dévouer à l'éducation de Marianne de Castro, fille du jeune comte, veuf lui-même et orphelin. L'offre qu'elle fit de vivre sous le même toit que Marianne, fut acceptée avec empressement, et le comte, fasciné comme tout le monde, ne vit en sa belle-mère qu'une bienfaitrice venue du ciel.

(La suite au prochain numéro.)



Etudes de M<sup>e</sup> LABICHE, avoué à Saumur, rue de la Petite-Douve, n<sup>o</sup> 11, et de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

## VENTE

Sur licitation, entre majeurs et mineur, EN UN LOT,

### D'UNE MAISON

AVEC 77 ARES DE JARDIN. Le tout situé commune de Saint-Lambert-des-Levés, rue Saint-Jacques, près Saumur (Maine-et-Loire).

L'adjudication aura lieu le dimanche 16 juillet 1854, à midi, en l'étude de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur, commis à cet effet.

On fait savoir à qui il appartiendra, qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties ci-après nommées, par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 27 mai 1854, enregistré;

Et aux requête, poursuites et diligence: 1<sup>o</sup> De dame Louise Ratouis, vende du sieur Auguste Pasquier, jardinier, ladite dame demeurant à Saumur, et agissant au nom et comme ayant été commune en biens avec son défunt mari, et encore comme créancière de la succession de ce dernier, à raison de ses reprises et conventions matrimoniales; 2<sup>o</sup> Du sieur Auguste Pasquier, jardinier, demeurant à Saumur, ayant pour avoué M<sup>e</sup> Alexandre-Lucien Labiche, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, demeurant en cette ville, rue de la Petite-Douve, n<sup>o</sup> 11;

En présence de M. Jean Bigeau, propriétaire, demeurant à Saumur, au nom et comme tuteur ad hoc de la mineure Louise Pasquier, issue du mariage d'entre la dame Pasquier sus-nommée avec son défunt mari, ledit sieur Bigeau nommé à cette qualité, qu'il a acceptée, par délibération du conseil de famille de ladite mineure, reçu sous la présidence du juge-de-peace du canton nord-ouest de Saumur, en date du 20 mai 1854, ayant le sus-nommé M<sup>e</sup> Coulbault pour avoué, demeurant à Saumur;

Il sera procédé, aux jour, lieu et heure ci-dessus indiqués, à la vente par adjudication publique, à l'extinction des feux, et par le ministère dudit M<sup>e</sup> Duterme, notaire à Saumur, des immeubles dont la désignation suit:

### LOT UNIQUE.

Une maison, composée de deux chambres à cheminée, couverte en ardoises, greniers au-dessus des deux chambres; écurie construite en bousillage et couverte en chaume, au levant des deux chambres; cellier couvert en ardoises, au nord; four à l'ouest; au-devant de la maison petit bâtiment en pierres, couvert en ardoises, et hangar couvert en chaume, dans lequel se trouvent un pressoir et une cuve;

Soixante-dix-sept ares environ de terre, en jardin, attenant à ladite maison; dans ce jardin se trouvent 2 puits à bascule.

Le tout forme un seul tenant et joint au nord M. Morillon, au sud Girandier, à l'est la rue Saint-Jacques, et à l'ouest MM. Morillon et Girandier.

### MISE A PRIX.

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges rédigé par ledit M<sup>e</sup> Duterme, et déposé en son étude, les biens sus-désignés seront criés sur la mise à prix de huit mille francs, fixée par le jugement du dit jour 27 mai 1854, ci.... 8,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements: soit à M<sup>e</sup> LABICHE, avoué poursuivant la vente;

Soit à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges;

Soit à M<sup>e</sup> COULBAULT, avoué co-licitant.

Fait et rédigé par l'avoué-licencié soussigné, le 22 juin 1854. (336) Signé: LABICHE, avoué.

Une erreur a été commise dans l'extrait de demande en séparation de biens, inséré dans notre numéro du 24 juin. Cet extrait est rectifié ainsi qu'il suit:

Etude de M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur.

D'un exploit de M<sup>e</sup> Plantin, huissier au Puy-Notre-Dame, canton de Montreuil-Bellay, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire), en date du vingt-trois juin mil huit cent cinquante-quatre, enregistré, Il appert:

Que dame Joséphine Bodineau, sans profession, épouse du sieur Jean Dous-sain, menuisier et marchand de bois, avec lequel elle demeure au Puy-Notre-Dame,

A formé, contre sondit mari, une

demande en séparation de biens, par-devant le tribunal civil de Saumur, Et qu'elle a constitué, sur cette demande, M<sup>e</sup> Chedeau, avoué, demeurant à Saumur, qui occupera pour elle.

Dressé par l'avoué soussigné, à Saumur, le vingt-quatre juin mil huit cent cinquante-quatre. (337) CHEDEAU.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

## VENTE DE MOBILIER

### ET DE MARCHANDISES

POUR CAUSE DE DÉPART

Autorisée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur.

Le mercredi 28 juin 1854, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Plé, commissaire-priseur, dans la maison Morin, sise à Saumur rue du Portail-Louis, à la vente publique aux enchères de quantité de marchandises,

Telles que:

Bonnets de tout genre, cols, chemisettes, manchettes, rubans, dentelles, cravates en soie et autres, chemises, etc.

Lits et commode en acajou, guéridons, table de nuit, glace, pendule, matelats et autres objets.

On paiera comptant et cinq centimes par franc. (338)

Mardi dernier 20 juin, il a été perdu à Montreuil une CHIENNE couchante, poil court, blanche, marquée sur la tête de taches noires, oreilles courtes et noires, taches noires sur le dos et à la cuisse, queue coupée, répondant au nom de Rita.

Récompense à qui la ramènera au Bureau du journal. (339)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

## A VENDRE

Ensemble ou séparément,

DEUX MAISONS, ayant chacune cour et jardin, situées à Saumur, quartier de la Croix-Verte, appartenant au sieur Touzé, et joignant MM. Thoreau, Randouin et Garnier. (306)

M. DIXMIER, huissier à Saumur, demande un CLERC. (278)

Etude de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

## A VENDRE

PLUSIEURS MAISONS situées à Saumur, rue d'Orléans et rue de la Tonnelle. (296)

## CHANGEMENT de DOMICILE

L'ÉTUDE de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur, est transportée dans la rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 79, en face du magasin de M. Bedeneau, carrossier. (328)

## AVIS.

M. POUSSAINT, tapissier, prévient le public qu'il se charge de tout ce qui concerne son état. A la demande de sa clientèle, il exécutera les travaux à des prix débattus ou à la journée.

S'adresser chez M. LÉLAS, tailleur, rue du Portail-Louis. (318)

## BAINS DE MER DE SAINT-MALO.

Plage magnifique aux portes de la ville, casino, bals et concerts, régates, courses plates et steeple-chase, vie peu chère, logement et hôtels confortables. (275)

## MALADIES SECRÈTES.

TRAITEMENT DU DOCTEUR

## CH. ALBERT,

Médecin de la faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, honoré de médailles et de récompenses nationales.

Les guérisons nombreuses et authentiques obtenues à l'aide de ce traitement sur une foule de maladies abandonnées comme incurables, sont des preuves non équivoques de sa supériorité sur tous les moyens employés jusqu'à ce jour.

Le traitement du docteur Albert est peu dispendieux, facile à suivre en secret ou en voyage et sans aucun dérangement; il s'emploie avec un égal succès dans toutes les saisons et dans tous les climats.

Consultations gratuites tous les jours, rue Montorgueil, 19, à Paris. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Dépôt à Saumur, chez GIREAULT, pharmacien, rue royale, 48, près la gare. (136)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

BUREAUX A PARIS, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 12.

Envoyer franco un Bon de Poste au nom de M. L. FAVRE, directeur.

ON S'ABONNE CHEZ LES LIBRAIRES, ET AU BUREAU DE L'ECHO SAUMUROIS.

# 4 FRANCS PAR AN POUR LA FRANCE.

# MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS ET RECETTES,

Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'Étranger, de nouveau, d' applicable et d'utile.

Par la variété et le nombre des articles que publiera le *Moniteur*, il remplacera un Journal d'Agriculture, de Jardinage, d'Industrie manufacturière et commerciale, des Inventions, d'Hygiène, d'Economie domestique, de Médecine et Chirurgie domestiques, de Médecine vétérinaire, de Jurisprudence usuelle, de Compte-rendu de l'Académie des Sciences, etc.

### SOMMAIRE DU MOIS DE MAI.

Calendrier, pour le mois de juin, du Cultivateur, de l'Horticulteur, de l'Irrigateur et de l'Apiculteur. — Méthode générale et nouvelle pour l'enseignement et l'amélioration de l'Agriculture. — Des veaux pour la boucherie. — Culture du Maïs. — Engrais. — Les Résidus de Crins. — Premiers Travaux de la Société zoologique d'acclimatation. — Méthode sûre pour apprécier le poids des Animaux vivants. — Quelles sont les réparations locales ou de menu entretien principalement pour les exploitations agricoles, à la charge des locataires? — Culture du Fuschia en plein air. — Emploi du Guano liquide pour le jardinage. — Pour avoir de belles Plantes de jardin. — Guérison de la Maladie du Pêcher, appelée blanc ou meunier. — Aversion des Arbres à fruits pour certains corps. — Culture de la vigne, d'après le procédé de M. Persoz. — Destruction des Fourmis. — Les Gauls de Louhans. — Pour raccommoder la porcelaine. — Pour couper la fonte. — Pour utiliser de suite du bois de charpente vert. — Pour enlever les vieilles Peintures qui se trouvent sur du bois. — Pour fabriquer une Encre qui n'oxyde pas les plumes métalliques, inaltérable par les acides, par l'eau, et ne faisant aucun dépôt. — Préparation de la Paille pour la rendre propre à remplacer le crin et la laine dans les matelas, par M. Lehmann. — De l'action de l'air filtré sur la fermentation et la

putréfaction. — Remède contre le choléra. — Pour guérir la migraine. — Pour guérir la goutte. — Liniment savonneux composé pour les humeurs scrofuleuses. — Laryngite couenneuse ou croup. — Onguent cératé pour les crevasses de la Peau. — Pommade contre les Brûlures. — Pommade contre les Hémorroïdes. — Emplâtre stimulant. — Liniment stimulant pour les Rhumatismes. — Liniment volatil pour les Foulures. — Conservation des Œufs. — Moyen d'essayer la qualité du Lait. — Conservation du Lait. — Procédé de M. de Lignac pour la conservation du Lait. — Pour enlever au Vin le goût d'aigre. — Pour améliorer un Vin vert. — Pour enlever au Vin le goût de fût. — Boisson de Cosses de Pois vert. — Vin de Cerises. — Ratafia des quatre fruits. — Ratafia de Cerises. — Ratafia de la Ménagère. — Ratafia de Framboises. — Académie des Sciences. — Sciences applicables aux Arts. — De l'ode. — Manière de mettre le feu aux Mines par l'électricité. — Photographie sur papier. — Télégraphe imprimant. — Télégraphe transatlantique sous-marin. — Pour purifier les Alcools. — Laine végétale tirée des feuilles du Pin Sylvestre. — Traitement de la gale du mouton, par M. Gautier, médecin-vétérinaire de l'arrondissement de Béziers. — Melanges. — Lune rousse. De son influence sur les phénomènes de la végétation. — Bulletin commercial.

Le *Moniteur* est publié le 25 de chaque mois, à dater de janvier 1854.

Chaque Livraison, composée de 32 pages in-8<sup>o</sup>, sera accompagnée d'un calendrier mensuel du Cultivateur, de l'Horticulteur, et d'un bulletin commercial pour les céréales, les eaux-de-vie, et les bestiaux sur les marchés de Foissy et de Sceaux.

Les Livraisons de l'année formeront un beau et fort vol. in-8<sup>o</sup>, avec une table. Les 10,000 premiers Souscripteurs inscrits recevront une Carte de la Turquie.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné